



juillet 2013 – n° 07/12

Infos rapides

En mai, légère baisse sur un an de l'excédent agroalimentaire

En mai 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 758 millions d'euros. Il diminue de 84 millions d'euros par rapport à mai 2012. L'excédent baisse avec l'UE et augmente légèrement avec les pays tiers. Le solde des échanges en produits bruts s'améliore à la fois avec les pays tiers et l'UE, tandis que celui en produits transformés se dégrade vers les deux destinations.

L'excédent en produits bruts augmente de 99 millions d'euros par rapport à mai 2012. Le retour à la croissance des exportations de céréales, amorcé au dernier trimestre 2012, se confirme. La hausse du prix de la pomme de terre tire la croissance du montant des ventes.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 183 millions d'euros. Les exportations stagnent : les ventes de vins, source de la croissance en 2012, ne progressent plus. De plus les importations, notamment en provenance de l'UE, continuent de croître.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
Les ventes de céréales et de pomme de terre tirent la croissance des exportations	
Produits agricoles transformés	page 4
Les importations continuent de progresser, tandis que les exportations stagnent	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 758 millions d'euros en mai 2013, soit une baisse de 84 millions par rapport à mai 2012. La hausse des exportations (+ 165 millions d'euros) ne permet pas de compenser celle des importations (+ 248 millions d'euros).

Avec les pays tiers, l'excédent (342 millions d'euros) progresse de 15 millions par rapport à mai 2012. Le déficit en produits bruts se réduit de 53 millions d'euros. Les exportations de blé tendre croissent de 80 millions d'euros notamment grâce aux envois vers l'Algérie et le Yémen. Les importations de colza progressent de 57 millions d'euros, sous l'effet d'achats à l'Australie. L'excédent en produits transformés se réduit de 38 millions d'euros. Les ventes de vins – notamment à l'Asie – diminuent de 34 millions d'euros. Les ventes de sucre diminuent de 20 millions d'euros, du fait de la baisse des volumes vendus à l'Egypte. Ces baisses sont en partie compensées par la hausse des exportations des autres produits transformés.

Avec l'Union européenne, l'excédent (416 millions d'euros) diminue de 99 millions d'euros en glissement annuel. Si l'excédent en produits transformés diminue, celui en produits bruts progresse légèrement. Les importations de produits transformés augmentent de 136 millions d'euros (+ 6 %). Les achats de produits laitiers croissent de 42 millions d'euros. Les autres principales importations – viandes, huiles, tabac – progressent aussi. Dans le même temps, les exportations de produits transformés stagnent (- 0,4 %). En revanche, les exportations de produits bruts progressent vivement (+ 12 %), grâce notamment à la hausse des quantités vendues de maïs et d'orge et à la hausse des prix de la pomme de terre.

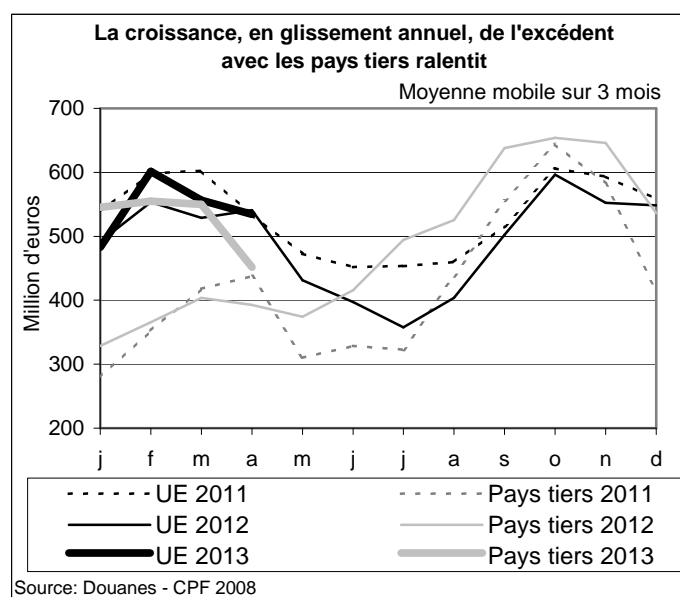
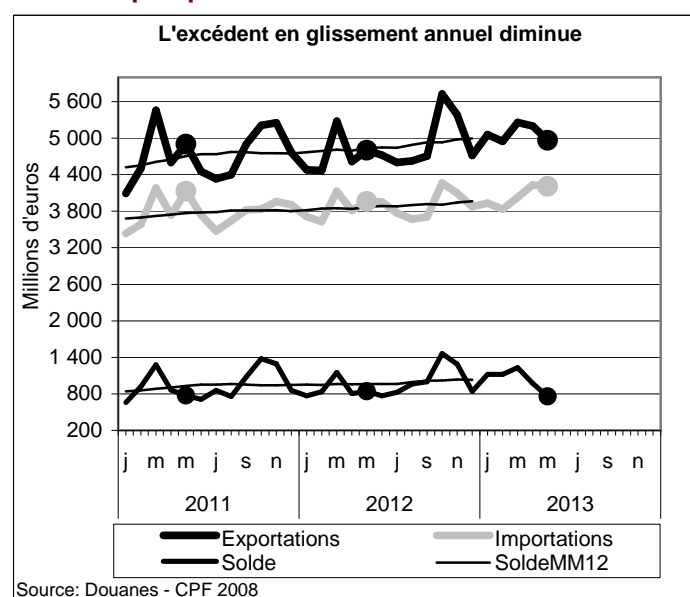
Sur les cinq premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 5 199 millions d'euros, soit 794 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que celui en produits transformés pâtit de la hausse importante des importations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Mai						Cumuls 5 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	557	614	885	988	328	374	2 685	2 795	4 754	5 469	2 068	2 674	
Produits transformés	2 158	2 294	2 345	2 336	187	42	10 629	11 163	11 200	11 220	571	57	
AGROALIMENTAIRE	2 715	2 908	3 230	3 324	515	416	13 314	13 958	15 954	16 688	2 640	2 730	
Pays tiers													
Produits bruts	489	515	276	354	-213	-160	2 335	2 537	1 665	2 509	-670	-27	
Produits transformés	753	784	1 293	1 286	540	502	3 590	3 739	6 026	6 235	2 436	2 496	
AGROALIMENTAIRE	1 242	1 298	1 569	1 640	327	342	5 926	6 276	7 692	8 745	1 766	2 469	
Monde													
Produits bruts	1 046	1 128	1 161	1 342	115	214	5 021	5 332	6 419	7 978	1 398	2 646	
Produits transformés	2 911	3 077	3 638	3 622	727	544	14 219	14 902	17 227	17 455	3 007	2 553	
AGROALIMENTAIRE	3 957	4 206	4 799	4 964	842	758	19 240	20 234	23 646	25 433	4 406	5 199	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : les ventes de céréales et de pomme de terre tirent la croissance des exportations

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 214 millions d'euros en mai 2013, en hausse de 99 millions d'euros par rapport à mai 2012. Le solde progresse aussi bien avec l'UE qu'avec les pays tiers.

Les **exportations** (1 342 millions d'euros) sont en hausse de 181 millions d'euros (+ 16 %) par rapport à mai 2012. Les ventes de blé tendre augmentent de 142 millions d'euros. Elles bénéficient de la hausse des prix (+ 17 %) ainsi que des quantités vendues (+ 15 %), en particulier à l'Algérie, au Royaume-Uni et au Yémen. Les exportations d'orge augmentent de 58 millions d'euros (+ 73 %). Les quantités vendues augmentent (+ 65 %), et ce à destination de nombreux pays. Les ventes de maïs croissent de 36 millions d'euros, les volumes vendus augmentant de 18 %, grâce notamment à la demande des pays de l'UE. Les

ventes de pomme de terre, avec une hausse de 31 millions d'euros, continuent de progresser grâce à la forte hausse des prix. Les ventes de bovins vivants diminuent de 37 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers l'Italie et la Turquie.

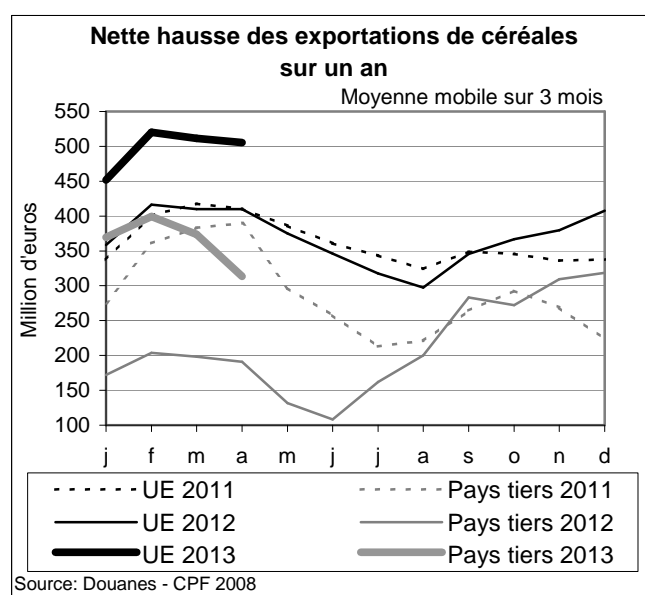
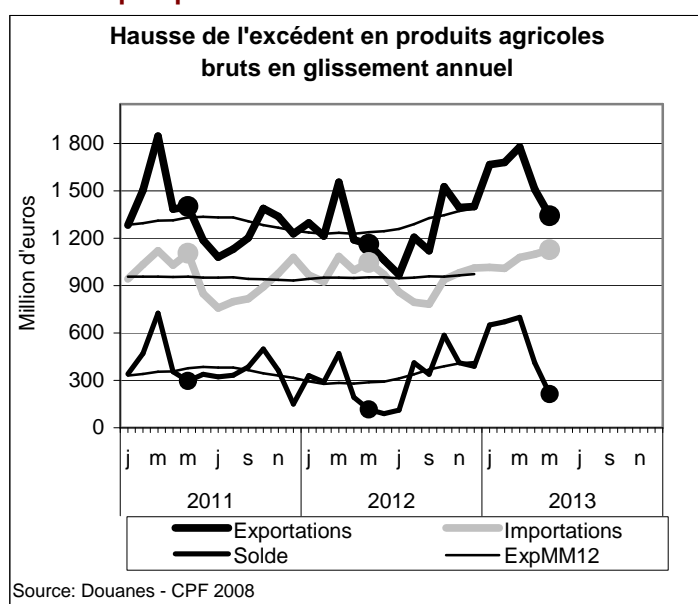
Les **importations** (1 128 millions d'euros) augmentent de 82 millions d'euros sur un an (+ 8 %). Les importations de colza augmentent de 57 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités. Les achats de fruits et de légumes croissent respectivement de 51 millions d'euros et de 38 millions d'euros. Les prix de la tomate, de la courgette, du poivron, de l'avocat et de l'orange sont en hausse. Tandis que ce sont les quantités achetées de pommes, pêches et nectarines qui croissent. Les importations de cacao et de café diminuent respectivement de 27 millions d'euros et de 23 millions d'euros, sous l'effet des volumes et des prix.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	1 046	1 128	1 161	1 342	115	214	5 021	5 332	6 419	7 978	1 398	2 646
Agriculture et élevage	918	994	1 088	1 272	171	278	4 423	4 712	6 048	7 613	1 625	2 900
Céréales, légum., oléagi.	105	161	620	800	515	639	508	709	3 528	4 881	3 020	4 172
Céréales n. c. riz	18	28	522	715	503	686	121	151	2 918	4 254	2 797	4 103
Oléoprotéagineux	85	130	98	85	12	-46	383	554	608	626	224	71
Légumes, fleurs, plantes	271	312	162	218	-109	-94	1 318	1 431	948	1 211	-371	-220
Légumes	212	250	143	199	-69	-51	1 058	1 164	846	1 089	-212	-75
Prod. cult. permanentes	499	483	121	108	-378	-376	2 384	2 374	702	693	-1 682	-1 681
Fruits	266	317	99	83	-167	-234	1 300	1 472	553	532	-746	-941
Café, cacao, thé	104	53	1	2	-103	-52	472	339	11	15	-461	-324
Animaux vifs, œufs, miel	44	38	186	147	142	109	212	199	870	828	658	629
Bovins	5	5	120	83	115	78	28	28	586	508	559	480
Produits sylvicoles	24	22	33	32	9	10	107	92	163	158	56	65
Pêche et aquaculture	105	112	40	38	-65	-75	490	527	208	208	-282	-319

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les importations continuent de progresser, tandis que les exportations stagnent

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 544 millions d'euros en mai 2013, en baisse de 183 millions d'euros par rapport à mai 2012.

Les exportations restent stables (-0,4 %) en mai 2013. Les ventes de vins diminuent de 45 millions d'euros, du fait de la baisse des ventes au Royaume-Uni et à l'Asie. Les ventes de sucre diminuent de 50 millions d'euros, avec la baisse des quantités vendues (-33 %). Les exportations de café torréfié augmentent de 20 millions d'euros, du fait de la hausse des prix. Les ventes d'aliments homogénéisés augmentent de

17 millions d'euros, grâce notamment aux envois à la Chine. Les exportations de produits laitiers progressent de 22 millions d'euros, grâce aux ventes de fromage et de lactosérum.

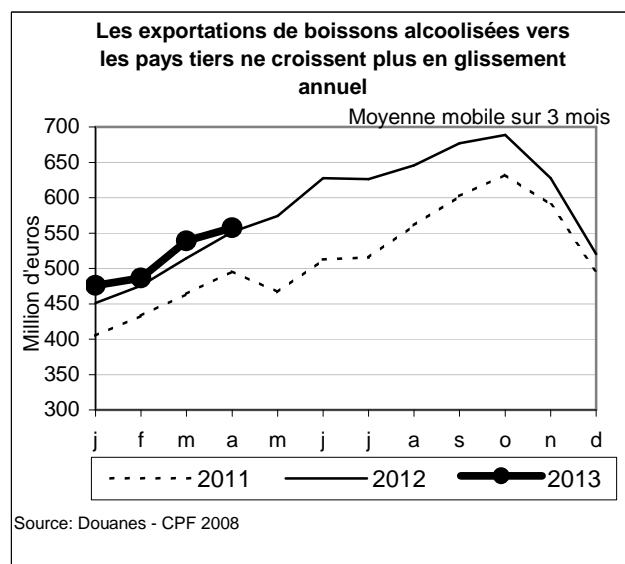
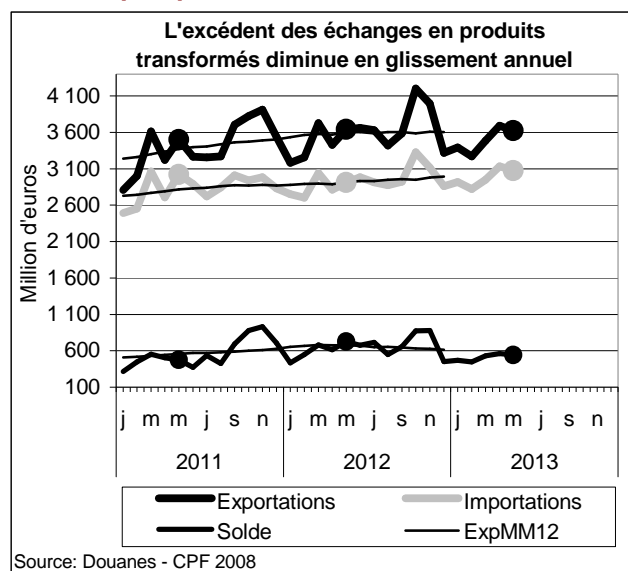
Les importations augmentent de 167 millions d'euros. Quasiment toutes les grandes catégories de produits augmentent. Les importations de produits laitiers croissent de 44 millions d'euros : les volumes achetés et les prix augmentent pour le beurre et la crème. Les achats de café torréfié croissent de 30 millions d'euros du fait de la hausse des prix.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 911	3 077	3 638	3 622	727	544	14 219	14 902	17 227	17 455	3 007	2 553
Produits animaux	464	476	383	391	-81	-84	2 239	2 326	1 905	1 973	-334	-353
Viande bovine	115	123	89	87	-26	-36	553	591	431	413	-123	-178
Viande porcine	69	77	69	71	0	-6	352	389	363	368	10	-21
Volaille	83	77	76	83	-7	6	379	381	373	433	-6	52
Prod. préparés de la pêche	290	303	59	57	-231	-246	1 372	1 405	327	292	-1 045	-1 113
Prod. à base de fruits & lég.	355	370	156	167	-199	-203	1 702	1 750	763	800	-939	-950
Huiles, tourteaux, corps gras	317	329	131	120	-186	-210	1 534	1 543	636	542	-898	-1 001
Tourteaux	125	148	18	19	-107	-129	562	690	66	95	-496	-595
Produits laitiers, glaces	260	304	552	574	292	271	1 257	1 347	2 712	2 724	1 455	1 377
Fromages	107	109	234	247	127	138	481	480	1 158	1 207	678	727
Produits des céréales	124	129	235	250	111	121	611	662	1 155	1 186	544	524
Biscuits, pâtisseries, pâtes	151	159	125	132	-25	-27	753	805	585	636	-168	-170
Autres produits alimentaires	506	533	639	622	133	89	2 574	2 765	3 104	3 049	530	284
Sucre	26	25	156	106	129	80	128	154	631	504	502	350
Chocolat, confiserie	172	162	147	138	-25	-25	925	951	788	746	-137	-205
Aliments pour animaux	62	66	147	151	84	85	320	359	744	799	424	439
Boissons	250	250	1 168	1 118	919	868	1 122	1 199	5 107	5 264	3 986	4 065
Vins, champagne	55	52	687	642	631	589	248	264	2 923	2 989	2 675	2 726
Eaux de vie, alcools	85	85	287	278	202	193	364	400	1 322	1 373	958	974
Tabacs	132	157	43	39	-89	-118	737	740	188	190	-548	-549

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)